



La Maison de Services Au Public



Située dans les locaux de la mairie, la M.S.A.P. a été mise en place en 2012. Elle dispose de nombreux services d'aides dans les démarches administratives, sans avoir à se déplacer en ville.

Les partenaires en visioconférence :

Besoin de contacter un des experts ci-dessous ? Ne vous déplacez plus jusqu'en ville avec de longues files d'attente, les permanences visio sont fonctionnelles.

- Pôle Emploi (Arc-les-Gray), le jeudi matin sur leur convocation.
- CAF Vesoul, le mardi après-midi sur rdv à prendre en mairie.
- CPAM Vesoul, le vendredi après-midi sur rdv à prendre en mairie.
- MSA Franche-Comté, le lundi après-midi sur rdv à prendre en mairie.
- CIDFF (Droit des Femmes et des Familles) à Vesoul, le mardi matin sur rdv à prendre directement avec eux ou en mairie.

Les permanences en mairie :

- La Mission Locale (Arc-les-Gray), le mercredi sur rdv directement avec eux.
- Le Centre Médico-social (Gray), le mardi matin sur rdv directement avec eux.
- Divers ateliers ponctuels : Memomut, Bonus Tonus, Opticiens Mutualistes, etc. (voir publicité internet et panneaux d'affichage au cas par cas).

Les aides administratives (sur rdv en mairie) :

- A.N.T.S. (Agence Nationale des Titres Sécurisés) : toutes les nouvelles démarches dématérialisées avec la Préfecture => cartes grises, permis de conduire, cartes d'identité, passeports.
- Tout besoin en rapport avec un des partenaires (inscription pôle emploi, aide au logement, prime d'activité, assurance maladie, retraite...)
- Déclarations d'impôts sur internet : convention avec les services des impôts signée en 2018 pour aider les administrés à faire leurs démarches de déclaration sur internet.
- Ordinateurs en libre-service : deux ordinateurs avec accès internet et aux logiciels administratifs sont utilisables gratuitement tous les jours.
- Sujets divers : Enedis, logement, SICTOM, URSSAF etc., ainsi que la vente de Carte



